

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le mardi 18 juin 2019, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

MM : Michel Rainville : conseiller # 5
Simon Mercier : conseiller #1
Andrée St-Jean : conseillère #3
Suzie Payette : conseillère #6

Sont absents : Charles Bergeron : conseiller # 2
Rodrigue Michaud : conseiller # 4

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 19h10 et constatation de la régularité de l'assemblée avec 4 conseillers (ères). Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Urbanisme et environnement

- 3.1 Contrat pour installation d'un nouveau ponceau à l'assainissement des eaux usées .
- 3.2 Plan d'urgence pour le Barrage-Miro

4. Période de question

5. Levée de l'assemblée

163-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

3. Urbanisme et environnement

- 3.1 Contrat pour installation d'un nouveau ponceau à l'assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu deux soumissions conformes pour les travaux de remplacement de ponceau à l'assainissement des eaux usées par :

- Jobert Inc. : 78 500\$ plus taxes
- Excavation Dominic Beaulieu : 67 131\$ plus taxes

164-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean, **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil décrète des travaux de remplacement d'un ponceau par Excavation Dominic Beaulieu Inc. à l'assainissement des eaux usées au montant de 67 131\$ plus taxes applicables et que l'argent soit pris dans la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

3.2 Plan d'urgence Barrage-Miro

CONSIDÉRANT l'acceptation par l'ingénieur Sylvain Gaudreau qui a fait l'estimé des réparations au montant de 1600\$;

CONSIDÉRANT l'obligation de préparer un plan des mesures d'urgences avant d'effectuer les correctifs du barrage;

165-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de M. Sylvain Gaudreau, ingénieur, pour effectuer le plan des mesures d'urgences du Barrage Miro au montant de 1600\$. L'argent sera pris dans le fonds Pafman, s'il reste des fonds disponibles dans la subvention.

ADOPTÉE

4. Période de questions

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé

166-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19h34.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire-trésorier par
intérim